



LE MOT DU MAIRE

Chères Laurentiennes, Chers Laurentiens,

Il semblerait que la situation sanitaire s'améliore dans notre pays. Toutefois, nous devons faire preuve de beaucoup de vigilance quant à la transmission du virus qui circule toujours activement.

Bientôt, la moitié des français seront vaccinés et c'est seulement grâce à cette solution que nous pourrions voir le bout du tunnel. On nous autorise de plus en plus de liberté mais il faut rester très prudents pour ne pas nous contaminer les uns les autres.

Gestes barrières, port du masque, respect des consignes sanitaires sont les conditions inévitables pour ne pas propager le virus.

Je souhaite de tout cœur que vous puissiez passer un été "normal", en espérant que nos dirigeants ne soient pas obligés de revenir en arrière pour nous imposer à nouveau des conditions de vie très drastiques.

**Votre Maire,
François ANGLADE**

SOMMAIRE

Maison de Retraite "La Murelle"	02
Maison de Retraite "La Murelle" (suite)	03
L'Amicale des donateurs de Sang	04
Élections Régionales et Départementales	05
Taux d'imposition	06
Travaux	07
Travaux (suite)	08
Ø phyto / Terre saine : commune sans pesticide	09
L'échos de la Boule du Haut Libron	10
Renouveau Culturel	10
Défibrillateurs automatiques externes	11
Nouvelles associations à LAURENS	12
SICTOM - Rappel : recyclage du carton	12
Aide au vieillissement	13
Présence Verte - Service d'aide à domicile	13
Nouvelle Carte d'Identité	14
Sister Cities	14
Semaine Nationale de l'Identification - I-CAD	15
La Javana Laurentienne	15
Recensement militaire	16

MAISON DE RETRAITE "LA MURELLE"



Avec cette crise sanitaire liée à la COVID, les enfants de l'école de la Source ne peuvent toujours pas venir rendre visite aux résidents de l'EHPAD. Mais les échanges intergénérationnels ne sont, quant à eux, pas interrompus ; bien au contraire.

Un herbier des savoirs, élaboré par les résidents de la Maison de Retraite, a été présenté aux enfants de CM1/CM2, qui, en retour, leur ont fabriqué des tableaux végétaux avec des éléments qu'ils sont allés chercher au Parc de la Source.



Échange avec l'École de la Source de LAURENS

Ces tableaux sont exposés sur les murs de la salle à manger de la Murelle.

Les élèves de CP/CE1 ont adressé des dessins et des vœux aux résidents et les petits de la maternelle ont fabriqué un arbre "pour chasser le virus". Pour remercier les enfants, nos aînés ont confectionné des masques de carnaval qui ont été apportés en classe par l'animatrice de la Maison de Retraite.

Ces échanges sont très importants pour le moral de nos aînés et enrichissants pour les enfants.



Agent Renault
Garage LUGANS

17 ancienne route Nationale
34480 LAURENS

04 67 90 28 34



iciLOC

Location de Matériel BTP

RD 909
34480 LAURENS

Dorian LIBES
06 83 78 04 95

Domaine Deshenry's

Abbaye Sylva Plana

VIGNERONS ELEVEURS

Abbaye Sylva Plana
AOP FAUGÈRES

13, Ancienne Route Nationale
34480 Laurens - FRANCE
Bureaux : 04 67 24 91 67 / Restaurant : 04 67 93 43 55
info@vignoblesbouchard.com

En hiver, nous sommes ouverts le midi, du lundi au vendredi.
En été, **OUVERTURE DU RESTAURANT DE JUIN A FIN SEPTEMBRE.**
Nous ouvrons du lundi au samedi midi et les jeudis, vendredis et samedis soirs.
Nous sommes fermés le dimanche.

MAISON DE RETRAITE "LA MURELLE" (SUITE)



Préparation pour la fête de Pâques

Les résidents de la Murelle ont fabriqué des pompons en laine pour créer des petits poussins et des paniers en cartons pour contenir les œufs de Pâques.

Ces petits paniers ont été disposés dans les assiettes de chaque résident, le dimanche de Pâques.

Mesdames AFFRE, BOYER, et MAZEL ont offert des œufs en chocolat à nos aînés.

Nous les remercions pour leurs gentilles attentions.



Le mercredi après-midi, à 15 h, de nombreux résidents de la Maison de Retraite participent à une séance de gymnastique douce, adaptée, à l'intérieur de l'EHPAD.

Cette activité est conduite par l'animatrice, Gaëlle.

En plus de faire travailler en douceur les muscles de nos aînés, les rires et la bonne humeur font partie intégrante de la séance hebdomadaire.

Maintenant que les beaux jours approchent, la gymnastique douce pourra aussi se faire dans le jardin, au soleil.

Tous en forme !



Ludovic SAVIGNAC
Désinsectisation Dératisation



Frelons, guêpes, abeilles
Rats, blattes, taupes
...

5 chemin des puits
34480 LAURENS
07 83 11 32 67

**EURL FAUGERES
DECOR**
peintre décorateur



LAINE christophe
34480 LAURENS
06 84 38 92 52
lainechristophe34@gmail.com

L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG



L'année 2020 a été une bonne année pour la collecte de sang sur Laurens ; nous avons atteint le nombre de 175 dons sur la totalité des collectes.

C'était 49 donneurs pour la collecte du 16 janvier, 64 pour la collecte du 14 mai et 62 pour la collecte du 1er octobre.

L'année 2021 a bien commencé avec 63 dons le 21 janvier. Quant à la collecte exceptionnelle du 23 mars, demandé par l'E.F.S. en urgence, elle a permis de prélever 45 donneurs.



Les prochaines collectes auront lieu les 3 juin et 7 octobre 2021.

En fin d'année, nous testerons le nouveau système de prise de rendez-vous pour le don du sang. En effet, l'E.F.S. a décidé de prendre des rendez-vous par internet pour l'organisation de ses futures collectes. Ce système est en cours de test sur d'autres amicales. Nous vous tiendrons informés sur son utilisation.

Le don du sang, un don de vie !

Retrouvez-nous sur le Groupe Facebook de l'Amicale des Donneurs de Sang de LAURENS :

<https://www.facebook.com/groups/355798844564469/>

Vous y trouverez des informations tout au long de l'année sur nos activités.



Encore un grand merci à tous les donneurs de sang !

Pascal PLATET,

Président de l'Amicale des Donneurs de Sang de LAURENS

EN 1 HEURE, VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES !

1 HEURE, c'est le temps qu'il faut pour un don de sang !

- 1 Accueil
- 2 Entretien préalable au don
- 3 Prélèvement 7 à 10 min.
- 4 Pause A+

3, c'est le nombre de VIES SAUVÉES avec 1 don de sang.

Globules rouges : Hématogène (charge), accouchements, maladies du sang (dépressives...)

Plaquettes : Cancer (Leucémie, Lymphome...)

Plasma : Maladies génétiques (charge), organes, médicaments.

Pour se présenter à un don de sang, il faut :

- Se sentir en bonne santé
- Être âgé(e) de 18 à 70 ans (ou 65 ans pour les dons de plasma/plaquettes)
- Peser au moins 50 kg (ou au moins 55 kg pour un don de plasma/plaquettes)
- Être muni(e) d'une pièce d'identité

Pensez aussi à vérifier les éventuelles contre-indications avant de vous déplacer !

Tatouage récent, voyage, fièvre, dentiste... Faites le test* en ligne sur donsdusang.efs.sante.fr rubrique « Puis-je donner ? » ou sur l'appli **Dons de sang**.

*Attention ce test est à titre indicatif, il ne remplace pas l'entretien préalable au don.

INFO Coronavirus (COVID-19)

VACCINATION CONTRE LA COVID-19 ET DON DE SANG

Après le vaccin, je n'ai pas besoin d'attendre pour donner mon sang.

Avant de venir en collecte, faites le test en ligne pour savoir si vous pouvez donner et prenez rendez-vous.

PRATIQUEZ VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG !



Les lieux de collecte de sang sont considérés par les autorités de l'État comme des lieux publics autorisés car vitaux et indispensables.

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES



Les élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin 2021. Initialement prévues en mars, elles avaient été reportées en juin par la loi du 22 février 2021. Le décret de convocation des électeurs avait fixé la date du premier tour au 13 juin et celle du second au 20 juin.

Report des élections au 20 et 27 juin 2021

Le 13 avril 2021 devant l'Assemblée nationale et le 14 devant le Sénat, le Premier ministre prononce une déclaration au titre de l'article 50-1 de la Constitution sur l'organisation des élections régionales et départementales 2021. Cette déclaration intervient après la remise au Gouvernement par le conseil scientifique Covid-19 d'un avis sur les risques sanitaires liés à l'organisation des élections et après une consultation des maires.

Inscriptions sur les listes électorales

Pour participer aux élections, il faut impérativement être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, mais vous devez faire la démarche de vous inscrire en cas de déménagement notamment.

À savoir :

Il est possible de vous inscrire jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent un scrutin (soit jusqu'au 14 mai 2021 pour le double scrutin à venir).

L'inscription peut se faire en ligne sur le site « [service-public.fr](https://www.service-public.fr) » ou au secrétariat de la mairie (se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois).

Procurations Comment voter le jour des élections :

Un électeur absent le jour d'une élection (départementales, régionales, législatives, présidentielle, municipales...) ou d'un référendum peut **voter par procuration**. L'électeur absent choisit une personne qui vote à sa place. Cette personne doit voter selon les consignes données par l'électeur absent. L'électeur absent le jour de l'élection ou du référendum doit faire établir la procuration au plus tôt.

Tout savoir sur la procuration :

- démarches (<https://www.service-public.fr/>)
- <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

Pour plus de détails sur cet article, vous pouvez consulter les actualités du site internet de la Commune :

<https://www.mairie-laurens.fr/2021/04/20/les-elections-regionales-et-departementales/>

<https://www.mairie-laurens.fr/2021/04/20/elections-faire-sa-procuration-en-ligne/>



CLÔTURE DES INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

LE VENDREDI 14 MAI 2021
soit le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin
(Article L.17 du code électoral)

Vous avez la possibilité de faire parvenir votre demande d'inscription sur les listes électorales par voie postale ou vous inscrire via [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

La taxe foncière des TFB (Taxe Foncière sur les propriétés bâties) a été réformée.

Pour l'année 2021, la part du Département voté en 2020 est transférée aux communes.

La pression fiscale de la commune n'est pas augmentée à LAURENS. En effet, la Municipalité a décidé de reconduire le taux de TFB de l'année 2020, soit 19,43 %.



IMPORTANT

Quand vous recevrez votre Taxe Foncière, vous remarquerez que :

- Le taux de la Municipalité reste inchangé ;
- La colonne du Département disparaît ;
- Le taux du Département sera additionné à celui de la commune.

Département : 34

Commune : 130 LAURENS

TF 2021		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2020	19,43 %	%	%	%	21,45 %	0,196 %	14,05 %	0,505 %	
Taux 2021	19,43 %	%	%	%	21,45 %	0,172 %	14,05 %	0,496 %	
Adresse									
Base ①	1133				1133	11	1133	1133	
Cotisation	220				2	11	1133	6	630
Cotisation lissée ②									
Adresse									
Base ①									
Cotisation									
Cotisation lissée ②									
Cotisations 2019	218				240	2	157	6	
Cotisations 2020	220				243	2	159	6	630
Variation	+0,92 %	%	%	%	+1,25 %	0 %	+1,27 %	0 %	

TRAVAUX



MAISON DU PEUPLE

Les travaux de réhabilitation de la Maison du Peuple ont commencé.
Un Maître d'œuvre est chargé du suivi des entreprises.



Un échancier des travaux a été fixé et le gros œuvre devrait être achevé début 2022.

À l'avenir, cette salle sera essentiellement utilisée pour organiser des spectacles, conférences, expositions, etc...

Bien entendu, cela implique une gêne temporaire pour la circulation et le stationnement des riverains.

Merci de faire preuve de patience.



PARC D'ACTIVITÉ DU COMMANDANT LEVERE

Les travaux du Parc d'activité le Commandant LEVERE ont également débuté et devraient se terminer fin août 2021.

Il s'agit de la création de 5 parcelles destinées à des entreprises privées.

La création de cette zone nous a obligés à faire certaines modifications.

Notamment, il a été nécessaire de sacrifier quelques arbres pour installer un bassin de rétention, obligatoire pour la mise au norme de cet espace.

Il manque donc environ 900 m²/5000 de la Pinède que la municipalité prête gracieusement aux enfants membres de l'association Clapas & Bartas, à laquelle de nombreux Laurentiens adhèrent.

Pour palier à ce manque, nous avons proposé à l'association Clapas & Bartas un autre terrain mais cette offre n'a pas trouvé de réponse.



GOUDRONNAGE DE LA TRAVERSÉE DU VILLAGE

Courant mai/juin 2021, des travaux de goudronnage financés par le Département vont être effectués par l'entreprise COLAS, de l'entrée du village (côté RD 136), à partir du Rond Point des Couturières jusqu'à la Place des Anciens Combattants (Avenue de Béziers) et du Boulodrome jusqu'au Pont de la Gare (Avenue de la Gare). Des déviations seront mises en place. Ces travaux devront durer une quinzaine de jours.

Merci de votre compréhension quant à la gêne occasionnée.

Domaine
CHAMPS PENTUS
Vigne rons à FAUGÈRES
10, Avenue de la Gare
34480 LAURENS
<http://www.fredericbrouca.com/>

TRAVAUX COMMUNAUX (SUITE)

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Les travaux d'enfouissement des réseaux Chemin des Barraques et au carrefour Grand Rue / Chemin de Bédarieux sont quasiment achevés.

Il ne manque plus que le démantèlement des anciens poteaux pour pouvoir profiter d'une voirie digne de ce nom.

Malgré ce, en raison de la crise sanitaire actuelle, la livraison et la pose des lampadaires manquants n'ont pu être effectuées dans les délais prévus, mais arrivent bientôt.



MASSIF DE FLEURS À L'ÉCOLE DE LA SOURCE

Avant les vacances de Printemps, les Agents du Service Technique de la Mairie, avec l'aide précieuse des élèves de Madame Julie MENDEZ (Classe de CE1 / CE2), ont planté différentes fleurs et plantes afin de pouvoir profiter d'un joli massif fleuri, qui amènera un peu de couleur et de gaieté, au City Park.

Les enfants étaient vraiment ravis de participer à cette activité et sont fiers du travail accompli.



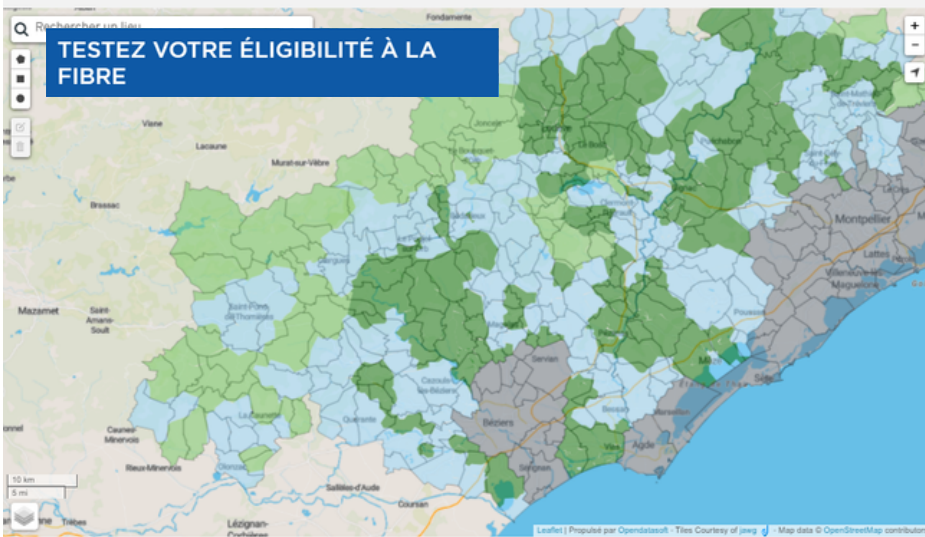
DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Les travaux du Conseil Départemental sont en cours pour le déploiement de la Fibre sur la commune.

Nous n'avons malheureusement aucune information concernant la date à laquelle la Fibre sera opérationnelle.

Cependant, sachez que vous pouvez vérifier de temps à autre, votre éligibilité à la Fibre en vous rendant sur le site Hérault Numérique.

Vous y trouverez également toutes les informations nécessaires à ce nouveau service à venir.



<http://numerique.herault.fr/>

Zones d'éligibilité au Très Haut Débit et au Haut Débit Renforcé

- HÉRAULT NUMÉRIQUE - INITIATIVE PUBLIQUE ZONE DÉJÀ ÉLIGIBLE 1GBPS
- HÉRAULT NUMÉRIQUE - INITIATIVE PUBLIQUE DÉJÀ PARTIELLEMENT HAUT DÉBIT RENFORCÉ 30MBPS BIENTOT ÉLIGIBLE 1GBPS
- HÉRAULT NUMÉRIQUE - INITIATIVE PUBLIQUE ZONE BIENTOT ÉLIGIBLE 1GBPS
- INITIATIVE PRIVÉE - ÉLIGIBILITÉ PAR LOGEMENT, ZOOEZ SUR VOTRE LOGEMENT



La municipalité de Laurens travaille depuis 2008 pour l'entretien de la commune sans pesticide. L'objectif de la municipalité était de renoncer définitivement aux pesticides. Un enjeu sur la santé et l'environnement.

Le 21 mars 2018, Laurens a reçu le label "Terre Saine", niveau ultime, à Paris au ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. Une valorisation importante, la plus haute distinction pour les collectivités en lien avec la protection de l'environnement et la biodiversité.

"Une démarche collective pour l'équipe municipale en charge des espaces verts" avait confié Monsieur François ANGLADE, maire de Laurens.

Le Label Terre Saine est destiné aux municipalités n'utilisant plus de produits phytosanitaires : une réglementation imposée, une charte signée, l'aboutissement du travail réalisé quotidiennement.

En tant que particuliers, vous êtes invités à en faire autant dans vos jardins privés, pour le bien-être de notre planète.

COMMUNE SANS PESTICIDE :
Jardiner autrement en respectant la nature

FREDON OCCITANIE, c'est quoi ?

La FREDON Occitanie est missionnée pour l'animation et la coordination du volet « Jardins Espaces Verts et Infrastructures » (anciennement Zones Non Agricoles) du plan régional Ecophyto. Cette mission s'articule autour d'un réseau de compétences régionales, œuvrant sur la production et la mutualisation de références techniques, rassemblant toutes les collectivités, associations et gestionnaires d'espaces publics ou privés.

TERRE SAINE en quelques phrases :

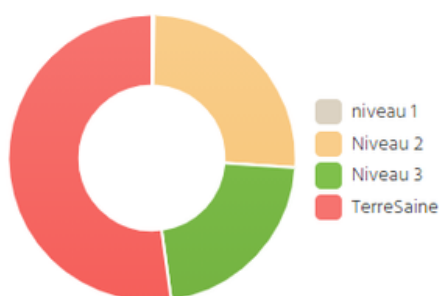
La démarche "Terre saine, communes sans pesticide" (aussi appelée "Terre saine") est un outil d'action, de communication, de labellisation ou encore de mise en réseau pour faciliter la mise en œuvre et le développement du "zéro pesticide" dans les territoires.

Parmi les actions associées à cette démarche, le label "Terres saine" a pour objectifs :

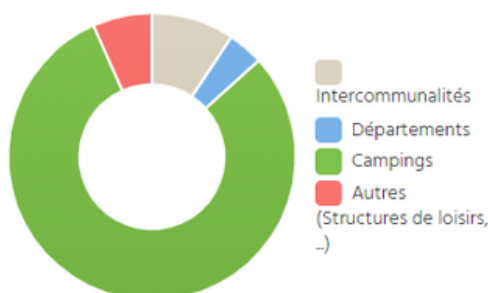
- la valorisation des collectivités n'utilisant plus de pesticides,
- le soutien aux démarches de réduction de l'usage des pesticides ou de zéro-pesticides dans les territoires ;
- la création d'un réseau national en vue de faciliter le "zéro pesticide".

Ouvert aux collectivités territoriales (communes, communautés de communes, communautés d'agglomération...), le label "Terre saine" suppose l'arrêt de l'usage de pesticides, de produits phytosanitaires et d'anti-mousses sur les trottoirs, depuis au moins un an (sauf cas exceptionnels liés à certaines actions de lutte obligatoire prévues par le code rural, par arrêté préfectoral, par des traitements fixés par l'agence régionale de santé).

445 communes labellisées



86 autres partenaires labellisés





L'ÉCHOS DE LA BOULE DU HAUT LIBRON

Avec la pandémie, la saison hivernale a pris un coup de froid...

En effet, à partir de fin octobre, toutes les compétitions, d'abord suspendues, ont été, finalement, définitivement annulées !!

Pas de Championnat de AS, pas de Challenge Francis PAYET, pas de Concours d'Autignac (prévu le 24 avril 2021). Seul reste, en sursis, le Concours de Magalas (prévu le 5 juin 2021), si on est très optimiste !!

Nous restons dans l'expectative quant aux Championnats Départementaux (Simple, Double et Quadrette)...

Désertés, les Boulodromes d'Autignac et de Laurens, l'activité des boulistes est restée concentrée sur le Boulodrome de Magalas qui est non couvert et plus spacieux, permettant ainsi de maintenir les entraînements en respectant les gestes barrières préconisés par notre Fédération.

Afin de respecter le couvre-feu, dans un premier temps, nous avons pu jouer de 14h à 17h. Avec les dernières mesures, les parties peuvent se prolonger jusqu'à 18h.

Les rendez-vous sont pris par SMS (ou textos), envoyés, le plus souvent, par un des membres de l'équipe dirigeante.



Ce début d'année 2021 nous a apporté son lot de malheurs...

En effet, les mois de février et mars 2021 ont été très sombres pour notre associations.

Courant février, nous avons perdu notre Petite Marie... Elle, si gaie, si souriante, si avenante, si volontaire, si dynamique, a disparu si brutalement en l'espace de deux mois... À l'aube de la retraite. À son mari, Alain, ses enfants et petits-enfants, nous apportons notre réconfort et notre solide soutien.



Début mars, Octave VANDAELEM, doyen de l'association, nous a également quittés, sans faire de bruit, comme à son accoutumée...

En espérant des jours meilleurs pour toutes et tous...



RENOUVEAU CULTUREL

"Nous présentons à tous les adhérents et amis de l'association Renouveau Culturel, nos humbles excuses pour notre absence !

Nous n'avons pu faire de projection de film ni organiser notre assemblée générale annuelle par manque de locaux en concordance avec les volontés de notre gouvernement, assujetties à la crise sanitaire du moment.

Nous espérons vivement pouvoir reprendre nos activités cet été, nous vous en tiendrons informés dès que possible.

Le Président, la Secrétaire.



Ouverture du bar/restaurant :
- Hors saison : du vendredi soir au dimanche soir et jours fériés.
- En juillet/août : tous les jours de 8h à 22h

Ouverture de la piscine :
- du 10 juillet au 28 août de 14h00 à 19h00

Un camping** de L'Hérault**
au cœur de l'arrière pays

Tél: 04 67 90 24 36 / 06 03 93 75 89 E-mail : oliveraie.laurens@gmail.com

DÉFIBRILLATEURS AUTOMATIQUES EXTERNES

3 défibrillateurs automatiques externes (D.A.E.)
sont disponibles à LAURENS



Où les trouver ?

- Place du 14 Juillet
- Maison de Retraite La Murelle
- Camping l'Oliveraie

LA CHAÎNE DE SURVIE



Face à une personne inconsciente qui ne respire pas, il y a urgence. Il faut immédiatement alerter les secours et pratiquer un massage cardiaque. Si un défibrillateur est présent sur les lieux, il faut au plus vite l'utiliser et suivre les instructions que celui-ci vous délivrera.

Pourquoi des défibrillateurs ?

Les arrêts cardiaques sont responsables d'environ 50 000 morts subites par an dont 30 % sur la voie publique.

L'utilisation d'un défibrillateur automatique dans les 5 premières minutes permet le plus souvent de faire repartir le cœur, en attendant l'arrivée du SAMU ou des Pompiers. Les chances de survie sont alors augmentées et passent de 3 % au moment du malaise à plus de 30 % grâce au défibrillateur.

Quand utiliser un défibrillateur ?

Une personne a fait un malaise.

Elle ne parle plus. Elle n'ouvre pas les yeux et ne serre pas la main quand on le lui demande.

Aucun signe de respiration n'est perceptible.

C'est peut-être cardiaque ! Chaque seconde compte :

Alertez le SAMU : 15 depuis un téléphone fixe ou 112 depuis un portable.

Demandez un défibrillateur.

Commencez à pratiquer un massage cardiaque comme indiqué ci-dessous :



Posez le talon de votre main sur la poitrine, entre les seins



Superposez votre autre main à la première



Comprimez la cage thoracique verticalement à la vitesse d'environ 2 fois par seconde

Installer le défibrillateur dès que possible.

Appuyez sur le bouton ON/MARCHE et suivez les instructions.

Placez les électrodes.



Comment cela fonctionne ?

L'appareil effectue d'abord un examen cardiaque. Si nécessaire, une défibrillation, appelée aussi choc électrique externe, est effectuée par l'appareil (automatique) ou il est demandé par l'appareil à l'utilisateur d'en déclencher une (semi-automatique).

COMMENT AGIR EN CAS D'ARRÊT CARDIAQUE
ALERTEZ – MASSER - DÉFIBRILLER

- 1. ALERTEZ les SECOURS, faites le 15**
ou le 18, le 112
- 2. VÉRIFIEZ si la personne RÉAGIT**
Posez lui ces questions :
Ca va ? Parlez moi, serrez moi la main, ouvrez les yeux...

→ SI LA PERSONNE RÉAGIT, ET DONC RESPIRE, ATTENDEZ LES SECOURS
- 3. VÉRIFIEZ si la personne RESPIRE**

sentez le souffle, vérifiez si la poitrine se gonfle ou non

Inclinez la tête, menton vers le haut

→ SI LA PERSONNE RESPIRE, ATTENDEZ LES SECOURS
- 4. Si la personne ne RESPIRE PAS**

Procédez à 2 bouches à bouches rapides + vérifiez que la poitrine se gonfle
- 5. MASSEZ 30 fois**

Zone d'appui
Talon de la main
Position des mains
Doigts crochétés ou mains croisées
- 6. INSUFFLEZ 2 fois à nouveau**

Pincez le nez, soufflez rapidement.
- 7. Utilisez le DÉFIBRILLATEUR dès que possible**

Ouvrez le sachet d'électrodes, branchez les et placez les sur la victime (selon les images)
Suivre ensuite les INSTRUCTIONS VOCALES.

NOUVELLES ASSOCIATIONS À LAURENS



CAP Communiquer

(COMPRENDRE APPRENDRE PARTAGER COMMUNIQUER)

L'association CAP Réussir, créée en 2013, à GRASSE, par Madame Myriam BAYLE, Présidente, change de nom et suit sa créatrice, qui habite aujourd'hui à LAURENS, en établissant son siège social sur la commune.

Cette association, régie par la Loi 1901, a pour objectif de permettre à chacun de développer ses capacités à comprendre, apprendre et communiquer, afin d'évoluer dans sa vie personnelle, scolaire ou professionnelle. Dans ce but, elle pourra organiser et proposer des activités telles que des ateliers de soutien scolaire, des ateliers de lecture, d'écriture ou de parole, des rencontres culturelles, des conférences.



CAP Communiquer
Association Loi 1901

"Bienvenue chez toi"



Notre association est une invitation à revenir à soi. Le Reiki est l'une des activités principales de cette dernière. C'est une pratique japonaise qui invite à la méditation et à la découverte des processus de régulation du corps et du mental, et ouvre à la confiance et l'estime de soi.

Nous désirons partager nos connaissances et permettre à celles et ceux qui le souhaitent de découvrir de nouvelles ressources, comme cela a été le cas pour nous.

D'autres activités vont s'articuler autour des pratiques amérindiennes, la rando, des conférences... tout cela toujours dans la découverte du bien-être.

Notre association compte aujourd'hui 25 adhérent(e)s. Ludovic Brey est le président, Valérie Rondeaux et Zélia Igonnet se partagent le poste de trésorière, Sylvie Verdier et Jean-François Vidal sont dépositaires du secrétariat.

Nos activités professionnelles et nos démarches personnelles se rejoignent aujourd'hui pour animer les activités de "Bienvenue chez toi".

Au plaisir de vous rencontrer.

Le siège social est chez Valérie Rondeaux - 1c Ancienne Route Nationale à Laurens.

Si vous voulez en savoir plus : Ludovic Brey : 06 18 42 05 21 / Valérie Rondeaux : 06 87 94 41 94

SICTOM - RAPPEL : RECYCLAGE DU CARTON



**LES CARTONS VOLUMINEUX,
c'est à la déchèterie !**

Après un déménagement ou l'achat de gros matériel, **déposez les cartons d'emballage volumineux à la déchèterie.**

En raison de leur ampleur et considérés comme des encombrants, ils ne doivent en aucun cas être déposés à même le sol au point de regroupement ou dans le bac jaune.



N'ATTENDEZ DONC PAS DE CARTON D'INVITATION !
la déchèterie est dotée d'une benne spéciale pour accueillir tous vos cartons afin qu'ils puissent être recyclés.

Un doute ? Une question ?

SICTOM Pézenas-Agde
Adresse postale : BP 112 - 34120 Pézenas
Siège administratif : 27, avenue de Pézenas
34120 Néziguan-l'Évêque
Tél. : 04 67 98 45 83
contact@sictom-pezenas-agde.fr
www.sictom-pezenas-agde.fr

CHÂTEAU ET DOMAINE
Grézan

AOP Faugères – IGP Pays d'OC

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Samedi

10h – 12h / 14h – 18h30

Dégustation au Caveau

« C'est au cœur du Château que naissent les Grands Vins de Grézan »





NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ

UNE NOUVELLE CARTE PLUS SÉCURISÉE, PLUS PRATIQUE, AU DESIGN MODERNISÉ, SERA DÉLIVRÉE À PARTIR D'AÔÛT 2021

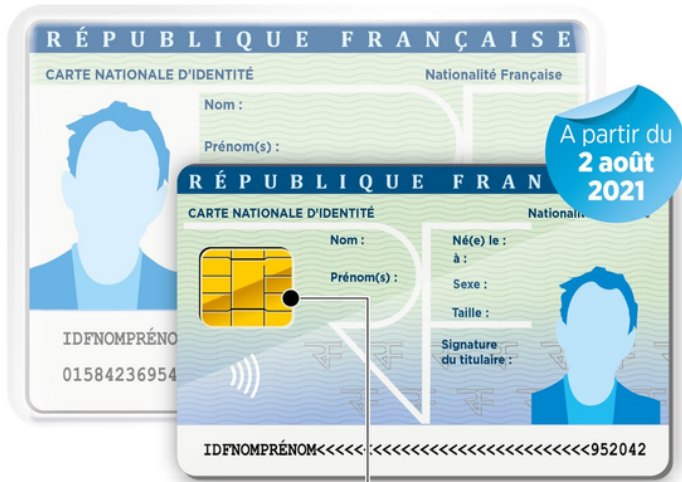
Une nouvelle carte plus sécurisée, plus pratique, au design modernisé.

Le format de notre CNI (Carte nationale d'identité) va changer à partir du 2 août 2021. Les nouvelles cartes, qui seront progressivement délivrées, auront la taille d'une carte de crédit. Elles seront munies d'une puce électronique lisible sans contact et contiendront des informations biométriques supplémentaires.

La nouvelle carte d'identité

VERSION ACTUELLE

Format : 10,5 cm × 7,4 cm



Les conditions de renouvellement et de délivrance :

À compter du 2 août 2021, tout usager souhaitant se voir délivrer une carte nationale d'identité (CNI) ou souhaitant faire renouveler sa CNI arrivée à expiration, bénéficiera de la nouvelle carte.

L'actuelle procédure à suivre pour obtenir une CNI ne sera en aucun cas modifiée. Le délai de délivrance est variable en fonction de la demande de titre et s'échelonne de 7 à 21 jours en moyenne.

Entre le 15 mars et le 2 août 2021, date de la généralisation de la CNI, la mise en place du dispositif se fera progressivement dans un certain nombre de département pilotes. Le premier de ces départements est l'Oise (60).

NOUVELLE VERSION

Nouveau format :
8,5 cm × 5,4 cm
(taille carte de crédit)

Une puce sans contact intègre **une photographie** et **deux empreintes digitales** du titulaire de la carte

Durée de validité et conservation des empreintes :

La validité de ce nouveau titre est de 10 ans. Une carte nationale d'identité (CNI) en cours de validité au 2 août prochain sera toujours valable. À compter d'août 2031, les CNI ancien modèle dont la date de validité sera postérieure à cette date, permettront aux titulaires d'attester de leur identité sur le territoire national, mais ne permettra pas de voyager dans les autres pays européens.

Cette volonté de modernisation rejoint l'application d'un règlement du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne qui oblige les Etats membres à mettre en circulation de nouvelles cartes d'identité conformes aux dispositions de ce règlement au plus tard le 2 août 2021.

L'usage principal de la carte nationale d'identité demeure inchangé : ce titre permet à son titulaire de justifier de son identité. Il peut également servir à son titulaire de titre de voyage, certains États (UE et hors UE) l'acceptant au même titre que le passeport.



Rendez-vous dans les actualités du site <https://www.mairie-laurens.fr/>

SISTER CITIES



Dans le précédent numéro de la Source Laurentienne, nous vous annonçons la fête du vin de mois de mai 2021. Malheureusement, suite aux nouvelles annonces gouvernementales, nous ne pourrons pas organiser cette animation. En effet, l'interdiction de regroupement de plus de 10 personnes et de consommer de l'alcool sur la voie publique ainsi que le couvre-feu qui sera alors à 21h, ne nous permettent pas de vous proposer cette soirée pourtant tant appréciée. Nous en sommes désolés.



La Présidente,
Geneviève JALBY

Contact au 06 23 69 05 21

Propriétaires, futurs acquéreurs d'un chien ou d'un chat, pensez à :



Vérifier qu'il est identifié

au moment de son acquisition/adoption.



Effectuer les démarches obligatoires

avant de vendre/donner votre animal.



Actualiser régulièrement vos informations

dans le Fichier National I-CAD notamment en cas de déménagement ou de départ en vacances.



Disposer d'un passeport à jour

déjà délivré par votre vétérinaire pour voyager.



Déclarer la situation de votre animal

dans le Fichier National I-CAD, lorsqu'il est perdu, retrouvé ou décédé.



Déclarer tous vos changements administratifs

auprès du fichier National I-CAD pour anticiper et éviter les confusions.

Au-delà d'être obligatoire, seule l'identification prouve le lien entre votre animal et vous.

**Pour les protéger,
faites-les identifier**

DU 07 AU 13 JUIN



SEMAINE NATIONALE DE
L'IDENTIFICATION

Pour en savoir plus, rendez-vous sur identifier-mon-animal.fr ou parlez-en à votre vétérinaire.

LA JAVANA LAURENTIENNE



La nouvelle équipe de la Javana Laurentienne, Comité des fêtes de La Javana Laurentienne, vous informe qu'elle organisera une brocante le dimanche 13 juin 2021 (celui de Pâques ayant été annulé suite aux directives gouvernementales liées à la COVID-19), qui se déroulera dans les règles des prescriptions sanitaires établies à ce moment-là.

Nous espérons que le beau temps sera de la partie et vous attendons nombreux afin de redonner dynamisme et convivialité à ce rendez-vous.

À bientôt, La Javana.

RECENSEMENT MILITAIRE

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

www.defense.gouv.fr/jdc



Il est obligatoire pour les jeunes gens nés en avril, mai et juin 2005.

Ils doivent se rendre à la Mairie, munis du livret de famille des parents, de leur carte d'identité (ou décret de naturalisation) et d'un justificatif de domicile.



外賣
OPEN RICE
 賣

VENTE A EMPORTER DE PLATS CHINOIS CHINESE TAKEAWAY

8, Rue du vieux Moulin -
 34480 LAURENS

COMMANDES PAR TELEPHONE
 PLATS FAITS MAISON
 Les plats sont servis avec du porc ou poulet
 Tél. 0695790169

BEZOMBES TP

TERRASSEMENT TRAVAUX PUBLICS et PARTICULIERS

5 bis chemin des prés lasses haut
 34480 Laurens

06 87 14 92 25
 bezombestp@gmail.com

www.philpizza.net 06.17.19.35.83

PHILPIZZA

LUNDI : VILLEMAGNE (boulevard Jean Jaurès) · MARDI : POUZOLLES (sur la promenade)
 MERCREDI : ESPONDEILHAN (Place du marché) · JEUDI : AUTIGNAC (Place du Marché)
 VENDREDI : LAURENS (Place des anciens combattants)

Café de la Paix
 chez Gerge

7, Rue de la Poste
 34480 LAURENS
 04 67 90 28 24

PVC-ALU-BOIS

NEUF RENOVATION GARANTIE DECENNALE

Menuiserie Rossignol

15, Chemin du Terrain - 34480 LAURENS

CUISINES - PORTES - VOLETS ROULANTS
 FENETRES - ESCALIERS - PORTAILS...

Tel: 09.53.67.36.34
 GSM: 06.20.71.25.29

LE FOURNIL LAURENTIEN
 Artisan
 Boulanger - Pâtissier

Mr TADEI Jérôme
 Melle CLARIOND Christelle

04.99.47.08.96

Route des Prés
 Bâtiment 1
 34480 LAURENS
 contact.tadei@laposte.net



LA SOURCE LAURENTIENNE

MAIRIE DE LAURENS
 1, RUE DU CHÂTEAU
 34480 LAURENS

TÉLÉPHONE : 04 67 90 28 02
 MESSAGERIE : MAIRIE.LAURENS@WANADOO.FR
 SITE WEB : WWW.MAIRIE-LAURENS.FR

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS ANGLADE
 MISE EN PAGE : SERVICE ADMINISTRATIF DE LA MAIRIE
 REPRODUCTION : COMBES HUND À 800 EXEMPLAIRES
 DISTRIBUTION : FPNS AUX HABITANTS DE LAURENS
 DÉPÔT LÉGAL : À PARUTION.

